

Mieux mesurer le chômage en France, analyser les réformes menées par nos voisins européens

Selon la Dares et Pôle emploi

En août 2016, la France métropolitaine compte



3 556 800 demandeurs d'emploi sans aucune activité



soit 50 200 inscrits de plus par rapport à juillet 2016

Selon l'Insee

Au deuxième trimestre 2016, la France métropolitaine compte



2,8 millions de chômeurs



le nombre de chômeurs diminue de 74 000 par rapport au 1^{er} trimestre 2016

Les limites de la mesure du chômage aujourd'hui en France

Deux indicateurs du chômage coexistent aujourd'hui en France :

- Une donnée statistique établie par l'Insee chaque trimestre
- Une donnée administrative et mensuelle : le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits à Pôle emploi

Ces indicateurs comportent toutefois plusieurs limites :

- Un risque de **confusion** entre ces deux indicateurs
- Des soupçons, **injustifiés**, de « **manipulations** » des chiffres établis par Pôle emploi
- Des changements de réglementation qui influent sur les chiffres (dispense de recherche d'emploi, plans formations)
- L'**exclusion de certaines catégories de personnes** (jeunes n'ayant pas droit au versement d'une indemnité chômage ; nombreux bénéficiaires du RSA...)
- Beaucoup de demandeurs d'emploi de la catégorie C ont un travail à temps plein
- Les **statistiques produites par l'Insee** sont uniquement réalisées à partir d'un **échantillon** et excluent les personnes situées dans le « halo autour du chômage »

Pour des chiffres du chômage complets, transparents et cohérents

6 orientations pour améliorer la méthode de calcul du chômage en France :

1. Parvenir à une publication de **statistiques mensuelles** du chômage au standard international
2. Rassembler **au sein d'un document unique** l'enquête Emploi et la publication du nombre de DEFM
3. **Enrichir le contenu** de cette publication
4. Confier à la Dares le soin de recenser **les allocataires du RSA** ainsi que **les jeunes de moins de 25 ans** à la recherche d'un emploi, non-inscrits dans les listes de Pôle emploi
5. Dégager des moyens à la Dares pour la réalisation d'**analyses qualitatives**
6. Organiser des **Assises de l'emploi** afin d'analyser l'évolution du marché de l'emploi et débattre sur les perspectives pour les années à venir

Analyser avec objectivité les réformes structurelles des pays voisins de la France pour en tirer des leçons

Il existe des lignes de convergence dans l'Union européenne :

- l'amélioration de la **fluidité** du marché du travail
- le renforcement des **droits et devoirs** des demandeurs d'emploi

3 pays européens se distinguent par leurs politiques structurelles :



Allemagne



Italie



Royaume-Uni

Quelques exemples de mesures prises par ces pays :

un « **paquet** » global de mesures couvrant l'ensemble des problématiques du marché

des **politiques actives de l'emploi** : renforcement des incitations à la reprise d'un emploi ; développement de la formation...

une réforme du **service public** de l'emploi

la **flexibilisation** accrue du marché du travail avec de nouvelles formes de contrats

la **décentralisation** de la négociation collective au niveau de l'entreprise, notamment en matière de salaire et de durée du travail

l'**encouragement** à la reprise d'activité, sous toutes ses formes

Quelques leçons à en tirer



Les effets des réformes du marché du travail s'évaluent à moyen terme



Donner la priorité à la réduction du taux de chômage est un choix politique qui a des contreparties, au moins dans un premier temps, sur la productivité et la nature des contrats de travail



Les pays qui ont mené à bien ces réformes aujourd'hui ont une hausse du salaire moyen